Ecole Privée Marcel Callo Maternelle et Primaire
Square Robert Desnos
Rue Marcel Planiol
44100 Nantes
tel : 02 40 46 33 02
e-mail : ec.nantes.marcel-callo@ec44.fr
site : http://ecolemarcelcallo.fr

Nantes, le 7 juin 2023

Rentrée scolaire 2023/2024

Madame, Monsieur,

Veuillez prendre connaissance de l'ensemble des informations concernant la rentrée de Septembre 2023, **qui aura lieu le lundi 4 septembre 2023 pour les élèves d'élémentaire**.

Juillet-Août à l'école :
Par souci de sécurité ne déposer aucun document, aucun argent dans la boîte aux lettres de l'école durant l'été.

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription pour la rentrée prochaine. Nous vous remercions de le rendre complet avant le 1er juillet 2023.

La rentrée des classes aura lieu le :
Lundi 4 septembre 2023 pour les classes élémentaires.

Pour les classes maternelles, la rentrée sera échelonnée. Merci de suivre les modalités indiquées sur le courrier ci-joint.

1- Rappel des horaires de classe

De **8H30** à **12H** pour la matinée et de **14H** à **16H30** pour l'après-midi, le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Pas de classe le mercredi. Le portail de l'entrée des primaires sera fermé à clef à 8h30, et celui des maternelles à 8h45. Dans un souci de sécurité, nous remercions les parents des enfants de **maternelle** de bien vouloir prendre leurs dispositions pour être **sortis de l'école à 8h45 maximum.**

2- Organisation pédagogique des classes :

L'organisation des classes et les listes d'élèves seront affichées à l'entrée de l'école à partir du lundi 4 septembre 2023.

3- Rappels

- **Accueil périscolaire** : tous les jours, **veilles de vacances scolaires jusqu'à 17h30** maximum.
  Le matin à partir de **8h.**
  - Le soir jusqu'à **17h30 (**étude**) et 18H30 (**garderie), *(un élève qui reste à l'étude peut bénéficier de la garderie jusqu'à 18H30)*. Nous comptons sur vous pour respecter les personnes qui surveillent le périscolaire et arriver avant 18h30. Tout retard sera facturé.

  Aucune sortie de l'école ne pourra se faire entre16h40 et 17h30. Tout enfant restant à la garderie ou à l'étude à partir de 16h30 devra y rester au moins jusqu'à 17h30, heure d'ouverture du portail.
- Pour les élèves qui déjeunent au restaurant scolaire, **toute allergie alimentaire doit être attestée par un certificat établi par un médecin allergologue.** Pensez-y au cours de l'été. Un protocole sera établi en lien avec la santé scolaire et/ou la PMI.

4- A noter

- Les enfants d'élémentaire doivent impérativement être présents à l'école le lundi 4 septembre 2023. Toute absence doit être justifiée par écrit. La cantine et le périscolaire du soir seront assurés dès lundi 4 septembre pour les élèves d'élémentaire. Afin de leur accorder toute l'attention dont ils ont besoin, les enfants de moyenne-section et grande-section de maternelle pourront être accueillis à la cantine et au périscolaire à partir du mardi 5 septembre, et à partir du jeudi 7 septembre pour les petites-sections, comme nous vous l'indiquons sur notre courrier réservé aux maternelles.

- Un règlement actualisé vous sera communiqué au début de l'année scolaire.

- La catéchèse est assurée par la Paroisse Bienheureux Marcel Callo, par des bénévoles, un soir ou un midi de la semaine à définir, à partir du Cours Elémentaire (CE1).

- L'établissement accepte tous les enfants, sans distinction d'appartenance religieuse, comme le précise le contrat passé avec l'Etat.

- Des temps d'éveil à la spiritualité sont proposés ponctuellement.

- **Tout élève qui n'aura pas son dossier d'inscription rendu COMPLET pour le 4 septembre ne pourra pas être accepté en classe.**

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Hélène Lampérière, cheffe d'établissement.